



Céline Sustandal

Nina Lagron

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion de la SICAV est double : - chercher à offrir un portefeuille composé de valeurs américaines à des souscripteurs qui souhaitent profiter des opportunités présentées par le plus important marché mondial d'actions en termes de taille et volume. L'action du gérant vise à tirer parti des opportunités créées par la grande variété de valeurs du marché américain pour obtenir, sur la période de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 (Net Return) : et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR). Toutefois, la SICAV ne bénéficie pas du Label ISR. Les actions H et HAD de la SICAV ont par ailleurs un objectif de couverture du risque de change, risque présent dans les autres actions du fait d'expositions sur des devises autres que l'euro. La performance de l'action H et de l'action HAD sera alors différente de celle des autres actions du fait des opérations de couverture de change opérées ainsi que des frais de gestion propres à chaque action.

Actif net global	214,89 M€
VL part C	97,72 €

Caractéristiques de la SICAV

Composition de l'indicateur de référence*

S&P 500 dividendes nets réinvestis (en euro)	100%
--	------

* Depuis le 01 févr. 2024

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	10/04/1997
Date de 1ère VL de la Part	10/04/1997
Date du dernier changement d'indicateur de référence	01/02/2024
Durée minimale de placement recommandée	5 ans et plus
Classification AMF	Actions internationales
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par délégation	La Financière de L'Echiquier
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Non

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part C	FR0000288094
Ticker Bloomberg part C	LPOAMAM FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	12h15
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,77% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	2,5% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNING STAR™	NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY™	NOTATION QUANTALYS™
US Large-Cap Blend Equity		Actions Etats-Unis



Au 31-03-2025



Au 28-02-2025



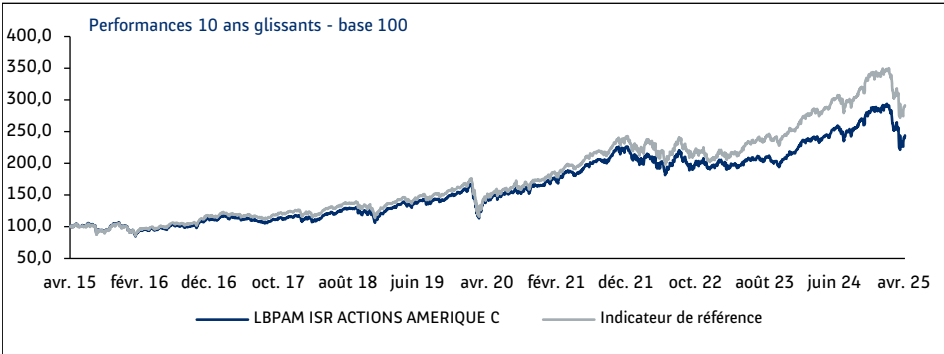
Au 31-01-2025

PROFIL DE RISQUE



Risque le plus faible Risque le plus élevé

Performances arrêtees au 30 avril 2025



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	-13,58%	-3,70%	3,20%	20,17%	69,21%	144,00%
Indicateur de référence	-13,50%	-5,64%	5,01%	31,17%	95,50%	191,48%
Ecart de performance	-0,08%	1,94%	-1,81%	-11,00%	-26,29%	-47,48%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2024	2023	2022	2021	2020
OPC	30,09%	13,16%	-14,72%	34,33%	9,72%
Indicateur de référence	33,28%	23,93%	-14,80%	36,31%	9,01%
Ecart de performance	-3,19%	-10,77%	0,08%	-1,98%	0,71%

PERFORMANCES ANNUALISÉES

	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	6,30%	11,09%	9,32%
Indicateur de référence	9,45%	14,34%	11,28%
Ecart de performance	-3,15%	-3,25%	-1,96%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	sur 10 ans
Volatilité de l'OPC	27,77%	18,96%	18,96%	18,20%	19,54%
Volatilité de l'indicateur de réf.	24,84%	20,22%	18,79%	18,45%	19,61%
Tracking error	7,02%	6,05%	4,59%	4,59%	3,51%
Ratio de Sharpe	-0,54	-0,01	0,19	0,53	0,45
Ratio d'information	0,03	-0,30	-0,69	-0,71	-0,56
Bêta	-	1,04	0,98	0,96	0,98

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement (j)
Perte maximale 10 ans	-32,56%	19/02/2020	23/03/2020	289
Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).			
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.			
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.			
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par le tracking error.			
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.			

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Les 100 premiers jours du 2nd mandat de D. Trump se sont avérés un électrochoc pour l'économie mondiale et les marchés financiers, avec pour corollaire une forte hausse de la volatilité. La volonté affichée d'obtenir de meilleurs termes commerciaux s'est heurtée à une forte résistance de la part des contreparties en position de force, dont l'Union Européenne et la Chine. Les répercussions économiques n'ont pas tardé à se faire sentir, prolongeant d'un trimestre l'attitude attentiste des entreprises américaines, déjà évidente depuis l'élection présidentielle. A ce stade il est difficile d'en tirer des conclusions puisque l'économie semble être revenue sur des niveaux normalisés, alors que la majorité des grandes entreprises affichent un bilan robuste et des niveaux de rentabilité records. L'impression d'ensemble est celle d'un ralentissement économique et, côté entreprises, de pragmatisme face à l'incertitude ambiante pour minimiser autant que possible l'impact des taxes additionnelles. Les premières publications trimestrielles sont de bonne facture, nonobstant les réactions souvent excessives de Wall Street, déçus par des perspectives jugées trop prudentes. Dans ce contexte, nous avons principalement allégé ou même vendu les titres en très nette surperformance comme Johnson & Johnson, Abbott ou Agnico Eagle Mines et renforcé des titres liés à la thématique des data centers.

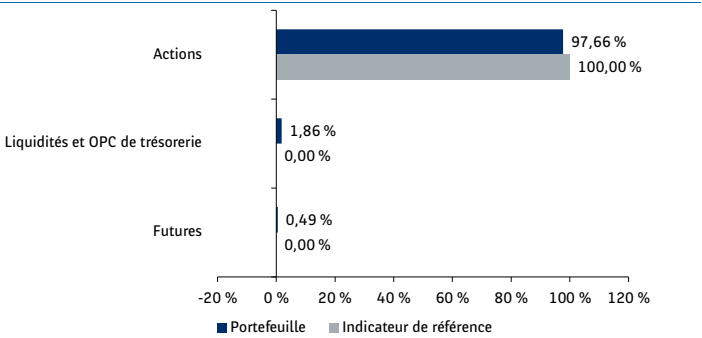
LBPAM ISR ACTIONS AMERIQUE

30 avril 2025

S&P 500 dividendes nets réinvestis (en euro)

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



Hors bilan : 13,49% Futures

INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	52
Exposition globale	98,23%
Risque spécifique (1 an)	5,99%
Risque systématique (1 an)	21,05%
Poids des 10 premiers titres	40,12%
Poids des 20 premiers titres	60,19%

10 PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
MICROSOFT CORP	Technologies de l'Information	Etats-Unis	7,91%
NVIDIA CORP	Technologies de l'Information	Etats-Unis	6,22%
APPLE INC	Technologies de l'Information	Etats-Unis	6,05%
VISA INC	Finance	Etats-Unis	3,49%
AMAZON.COM INC	Consommation Discrétionnaire	Etats-Unis	3,12%
ALPHABET INC	Services de Communication	Etats-Unis	3,02%
ELI LILLY & CO	Santé	Etats-Unis	2,99%
NASDAQ INC	Finance	Etats-Unis	2,74%
AGNICO EAGLE MINES LTD	Matériaux	Canada	2,57%
MASTERCARD INC	Finance	Etats-Unis	2,55%

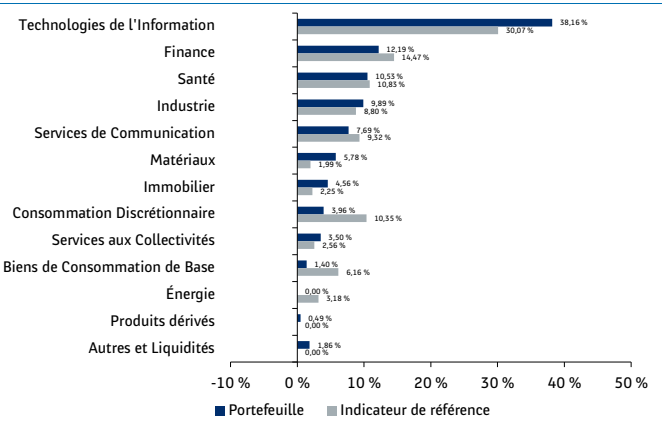
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
NASDAQ INC	2,74%	0,07%	2,67%
AGNICO EAGLE MINES LTD	2,57%	-	2,57%
VISA INC	3,49%	1,26%	2,23%
GE VERNOVA INC	2,43%	0,22%	2,21%
VERTIV HOLDINGS CO	2,10%	-	2,10%

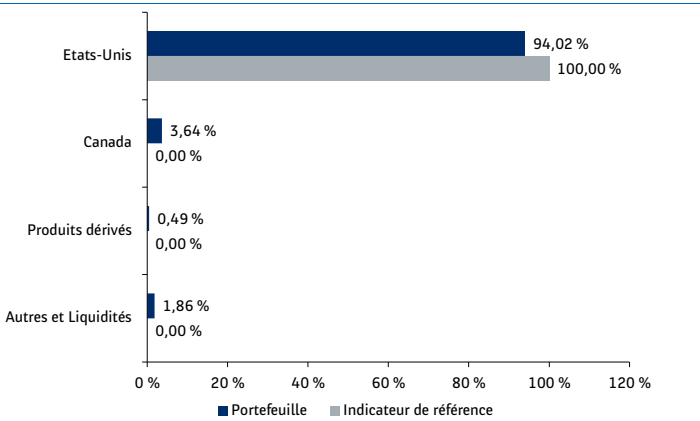
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
BERKSHIRE HATHAWAY INC	-	2,07%	-2,07%
JPMORGAN CHASE & CO	-	1,45%	-1,45%
NETFLIX INC	-	1,03%	-1,03%
EXXON MOBIL CORP	-	0,97%	-0,97%
COSTCO WHOLESALE CORP	-	0,94%	-0,94%

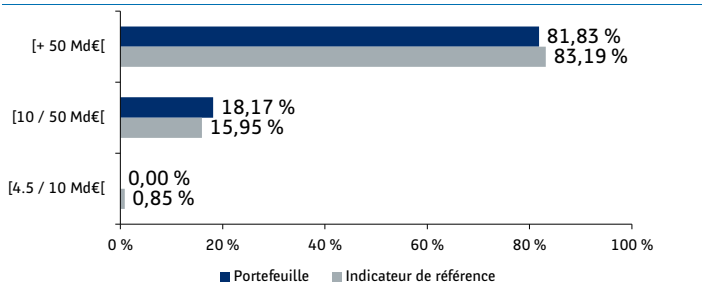
RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



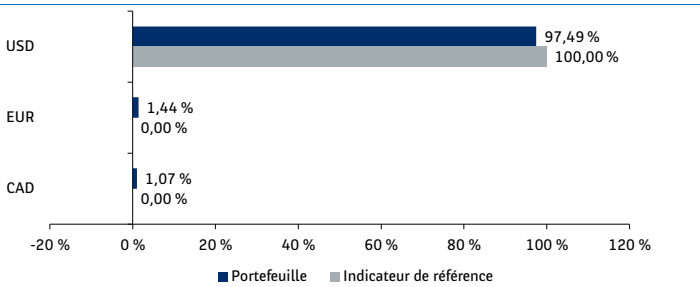
RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSÈRE *



RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.
Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBPAM ISR ACTIONS AMERIQUE C

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 AVRIL 2025

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	20%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	6,57
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	6,04

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT



Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.



Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.



Transition Énergétique

Maîtriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.



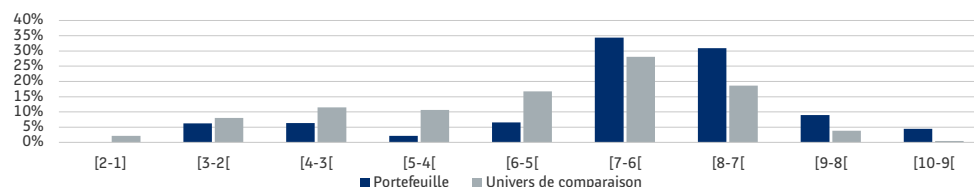
Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	5,45	100,0%	4,76	99,8%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	6,38	100,0%	5,68	99,8%	
E - Transition Énergétique	7,21	100,0%	6,70	99,8%	
T - Développement des Territoires	6,17	100,0%	5,26	99,8%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
BALL CORP	1,6%	9,77	21,3%	30,1%	29,3%	19,3%
NASDAQ INC	2,7%	9,32	16,7%	10,0%	43,6%	29,7%
VENTAS INC	1,1%	8,75	6,4%	35,2%	43,5%	14,8%
XYLEM INC/NY	1,1%	8,67	21,4%	23,5%	42,6%	12,4%
CANADIAN NATIONAL RAILWAY CO	1,1%	8,63	32,4%	30,9%	-1,6%	35,2%

LBPAM ISR ACTIONS AMERIQUE C

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 AVRIL 2025

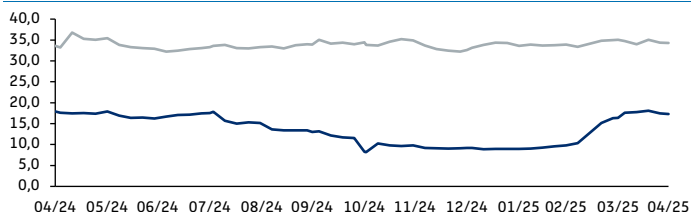
INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	53,2%	20,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Empreinte carbone (Scope 1+2)	17,3	34,3
Taux de Couverture	94,9%	98,9%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



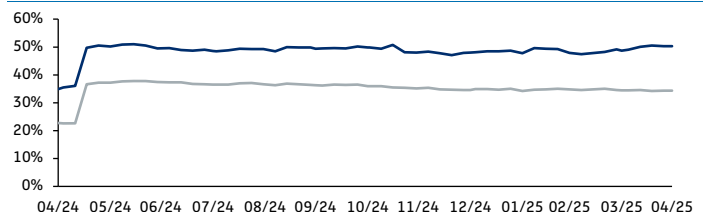
■ Portefeuille ■ Benchmark

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Empreinte carbone (Scope 1+2) Source(s) : MSCI	Nombre de tonnes de gaz à effet de serre générées (scope 1 + 2) pour 1 million d'euros investis.	tCO2/M€ investi

Indicateur 2 - Social	Portefeuille	Comparable
Droits humains	50,3%	34,4%
Taux de Couverture	96,6%	99,2%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Droits humains Source(s) : MSCI, ASSET4, GAIARATING	Part des entreprises ayant signé le Pacte Mondial de l'ONU.	%

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
 - La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
 - La transition économique et Énergétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
 - Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
- Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.